

## FICHE D'INFORMATION TRAITEMENT D'UN ANGIOME PLAN PAR LASER VASCULAIRE DE TYPE CONTINU OU APPARENTE.

Ces recommandations ont été rédigées par les dermatologues du groupe "Laser", section de la Société Française de Dermatologie

Madame, Monsieur,

**Le but** du traitement laser est de provoquer, par un effet essentiellement thermique (brûlure), la destruction des vaisseaux sanguins « anormaux » en nombre et en taille, qui constituent l'angiome. C'est un traitement long qui nécessite plusieurs séances (passages), avec un intervalle minimal de trois mois entre chaque passage sur la même zone. Il n'est pas possible de prévoir le nombre total de passages nécessaires (pouvant parfois dépasser 10). L'éclaircissement de l'angiome se fait progressivement mais aboutit rarement à une disparition totale, surtout si l'angiome est épais.

### **La douleur :**

Une sensation douloureuse peut être ressentie, variable selon les zones traitées et selon les patients. Il s'agit d'une sensation de piqûre ou de coup d'élastique, qui pourra être diminuée par l'utilisation d'un système de refroidissement.

### **Les suites immédiates :**

Elles sont marquées, sur la zone traitée, par une coloration blanchâtre discrète associée à une rougeur nette surtout en périphérie. Il s'y associe un gonflement qui peut durer 2 à 3 jours et qui est plus important dans les régions péri-oculaires. Après quelques jours, les traces blanchâtres sont remplacées par une peau sèche et des petites croûtes fines qui s'éliminent spontanément en quelques jours et qu'il convient de ne pas arracher. Quelques phlyctènes (cloques ou bulles) passagères peuvent s'observer occasionnellement.

### **Les soins après la séance :**

Des soins locaux par pulvérisation d'eau thermale et crème apaisante seront à faire pendant 4 à 5 jours. Un maquillage-camouflage est autorisé, afin de permettre une vie sociale convenable. Une protection solaire par un écran total est indispensable dans les suites du traitement.

### **Les risques :**

A distance, il existe un risque faible de séquelles. Ce risque est accru si de nombreux passages ont eu lieu sur la même zone :

- hypopigmentation, c'est à dire peau un peu plus blanche que la normale. Ces taches blanches s'atténuent spontanément avec le temps.
- hyperpigmentation, c'est à dire taches brunes disparaissant en quelques mois. Cette hyperpigmentation, plus fréquente sur les peaux foncées, est favorisée par les expositions solaires.
- d'autres types de cicatrices ont été décrits (atrophiques, scléreuses, hypertrophiques) mais elles sont devenues exceptionnelles avec les techniques actuelles.

### **Cotation : la nomenclature de la Sécurité Sociale :**

Elle correspond au décret publié au JO du 28.02.1998 et tient compte du type d'appareil et de la surface à traiter.

Le médecin qui vous a remis cette fiche est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.  
Fiche mise à jour le 23 Janvier 2003. Cette fiche est disponible sur le site internet de la Société Française de Dermatologie [sfdermato.org](http://sfdermato.org)